

CONCLUSIONS

EAU DONT LES QUALITÉS
ORGANOLEPTIQUES SONT
REMARQUABLES, FRAICHE,
LÉGÈRE ET TRÈS PURE AU
POINT DE VUE ORGANIQUE
ET BACTÉRIOLOGIQUE.

NICE LE 7 JUILLET 1913
LABORATOIRE MUNICIPAL

DE NICE

AGRÉÉ PAR LE MINISTRE

DE LA SANTÉ PUBLIQUE

ET DE L'HYGIÈNE

LE 10 JUILLET 1913

GENEUIL